

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

À l'attention du ministre chargé de la mer,

Objet : Présentation des enjeux liés à la lutte contre le narcotrafic et recommandations utiles.

La drogue est un important phénomène social et sanitaire complexe qui touche des millions de personnes. Les drogues, variées et de plus en plus sophistiquées représentent des menaces existentielles dans les domaines de la santé, la sécurité et de l'environnement. Tous les territoires, les populations sont confrontés à des situations pouvant mener à des conséquences négatives dévastatrices à la fois pour les consommateurs mais également pour leurs proches.

Est-il possible d'endiguer ce fléau et de lutter efficacement contre le narcotrafic ?

Dans ce cadre, la présente note expose les enjeux liés à la lutte contre le narcotrafic avant d'examiner les recommandations en lien avec la lutte contre le trafic de drogue.

*

*

*

I) Les enjeux liés à la lutte contre le narcotrafic

1.1) Les impacts du narcotrafic en général

L'acheminement de la drogue, son introduction dans tous les

1.1.8..

milieux, sa distribution montre un phénomène de subordination. En effet, toutes les catégories sociales sont touchées. La consommation des drogues illégitimes représente en France, un coût social élevé qui s'élèverait à 8,9 Md€ par an. Avec des routes du trafic qui changent constamment, les produits circulent facilement et les trafiquants s'internationalisent et deviennent des opérateurs économiques extrêmement mobiles.

L'expansion territoriale du trafic met en évidence des réseaux locaux structurés mais aussi des réseaux de moindre envergure où des petits trafiquants rentrent dans ce milieu, pour certains déjà lorsqu'ils étaient mineurs, deviennent chefs de réseau. Les zones rurales et les villes moyennes subissent l'extrême violence de ces trafics.

Au sein de l'Union Européenne, le marché des drogues illégitimes est l'une des principales sources de revenus des organisations criminelles. Ces organisations adoptent une structure complexe mais elles sont capables d'être résilientes et réactives dans tous les aspects du trafic.

En Asie du Sud-Est, les trafiquants se sont même intégrés dans d'autres marchés illégitimes contraignant des communautés déjà vulnérables au départ, à s'engager dans ces voies pour survivre.

Ainsi, le narcotrafic continue d'exacerber l'instabilité et les inégalités, tout en causant des lésions graves à la société en général.

1.2) La consommation et le trafic de drogue en hausse

Avec 292 millions d'utilisateurs de drogues dans le monde en 2022, la demande mondiale de drogues reste particulièrement élevée. La production et la distribution de produits illégitimes ne cessent d'atteindre des records.

Bien que la plupart des utilisateurs dans le monde consomment du cannabis, 4,3% de la population adulte mondiale, une forme de banalisation des drogues dures comme l'héroïne et la cocaïne est observée.

Le trafic de cocaïne a ainsi explosé avec l'augmentation massive et

prolongée de l'offre et de la demande ; les saisies de plusieurs tonnes se banalisent. D'autre part, les épisodes de synthèse montent en puissance avec de véritables dangers concernant ces substances arrivant sur nos territoires par le nord. Aux États-Unis, le fentanyl, a provoqué une véritable épidémie de santé publique avec plus de 80 000 morts en 2023. Sa létalité étant bien supérieure à celle de l'héroïne. Historiquement, l'Amérique du Sud reste la principale zone de production et d'exportation de la cocaïne mondiale, le Proche et Moyen-Orient abritant ~~les~~ des stocks d'opium et d'héroïne révélés par des saisies. Qu'il s'agisse de produits stupéfiants dits "classiques" ou de drogues de synthèse, ces éléments représentent plusieurs défis pour les États en terme de régulation, de coopération et de politiques de santé.

1.3) Le volet maritime du narcotrafic

La situation liée au narcotrafic dans le monde n'a cessé d'empirer. Le transport maritime, devenu essentiel dans le transport de diverses marchandises dans le monde mais aussi pour les produits stupéfiants, s'accélère et monte la maritimeisation de notre économie. Toutes les drogues ont ainsi pris à un moment donné la mer dans leur parcours. Les trafiquants profitant des nombreux atouts du transport maritime comme sa souplesse, son faible coût de transport, ses liaisons régulières mais surtout des lacunes dans la sécurisation d'une chaîne logistique internationalisée. Ainsi, dans les ports européens les livraisons douteuses peuvent passer inaperçues au milieu d'un important trafic de conteneurs.

Il y a très peu de conteneurs contrôlés, 1,5% au l'ensemble, en Europe par exemple.

En mer, les trafiquants ~~utilisent~~ utilisent des moyens "ad hoc" comme de puissantes embarcations hors-bord ou des voiliers. Pour certains produits comme la cocaïne, 75,4% des quantités saisies sont au départ acheminées par voie maritime.

La lutte est organisée par plusieurs moyens, dont ceux de la Marine Nationale. Bien que les zones maritimes à couvrir soient importantes, plusieurs dizaines de tonnes de stupéfiants sont saisis. Un "bouclier" est ainsi mis en place, permettant de limiter les grandes

quantités de drogues pouvant arriver en France.

II) Les recommandations liées à la lutte contre le trafic de drogue

2.1) Les organismes de lutte contre le narcotrafic et la coopération internationale

L'office anti-drogues (OFASD) a été créé afin d'insuffler une nouvelle dynamique dans la lutte contre le trafic de drogue. Avec des moyens renforcés et une augmentation de son budget, l'OFASD permet de lutter efficacement grâce à une meilleure organisation et structure des services.

La coopération entre tous les services chargés de lutter contre l'économie illégale s'en trouve renforcée.

En se basant sur des cellules de renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS), les informations et échanges circulent plus aisément. Jusqu'au niveau local, le dispositif de lutte contre le narcotrafic peut s'appuyer sur plusieurs services de la gendarmerie, police, douanes, impôts, inspection du travail.

Au sein de l'Union Européenne, la coopération internationale est mise en avant entre tous les pays membres. Il existe ainsi des agences compétentes dans plusieurs domaines tels que pour la coopération des services répressifs (EUROPOL) ou pour la coopération judiciaire en matière pénale (EUROJUST).

En France, le Programme interministériel de recherches appliquées à la lutte antidrogue (PIRALAD) vise à attribuer des financements pour des recherches sur le trafic illégal de stupéfiants et les trafics de drogue en France. Grâce à ces groupes de recherches, des bases de données solides peuvent alimenter les connaissances existantes, ayant toujours pour objectif la lutte contre le narcotrafic.

2.2) Le cadre institutionnel, le droit et les procédures pénales

Trois conventions des Nations unies constituent le socle de la coopération internationale en matière de stupéfiants. La lutte s'articule en 3 volets : définir des politiques internationales, aider les Etats à les appliquer et s'assurer du respect des conventions.

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Concernant la France, le droit et la procédure pénale doit être adapté aux réalités du trafic. C'est à dire, donner davantage de moyens juridiques aux officiers de police judiciaire et aux magistrats pour agir. À l'image du parquet national anti-terroriste, le garde des Sceaux en novembre 2024 s'est dit favorable à un pilotage fort autour d'un parquet national spécialisé.

Des moyens humains sont également importants pour la lutte contre le trafic de drogue dans les différents territoires : policiers spécialisés, emploi de magistrats professionnels et protection des enquêteurs qui sont au contact d'indicateurs.

L'aspect financier est souligné au travers des saisies et confiscations judiciaires pour "toucher les narcotrafiquants au portefeuille".

2.3) Mesures de protection de la santé des citoyens

L'usage de drogues occasionne des contaminations au VIH et à l'hépatite C, en plus d'autres maladies. La France accorde une attention toute particulière en matière de santé publique à travers l'augmentation de ses contributions aux organisations Internationales pour la santé.

L'enjeu de la prévention est capital, en effet des efforts de communications ciblés sur certains publics comme les jeunes doivent être entrepris. Sur le même modèle que le plan "tabac", le discours aux publics visés doit être adapté. Des initiatives en milieu scolaire existent déjà et méritent d'être encouragées.

La Journée mondiale de la drogue porte un message d'espoir ; "le droit à la santé est un droit de l'homme internationalement reconnu."

Egalement, pour protéger la santé des personnes, il est essentiel de

NE RIEN EDRIE DANS CE CADRE

réduire la demande de drogue en passant par la prévention, les prestations de conseil ou la guérison.

Les vulnérabilités sociales des consommateurs de drogue sont particulièrement marquées, des mesures de protection doivent ainsi être adaptées, sûres et efficaces.

718

